

Communiqué de l'UPR sur l'annonce du début de retrait des troupes françaises d'Afghanistan



Le gouvernement français vient de décider de procéder à un début de retrait progressif de nos troupes présentes en Afghanistan.

L'UPR prend acte de cette décision qui va dans le sens de ce que notre mouvement réclame depuis sa création.

Cependant, nous déplorons vivement :

a)- qu'il ait fallu enregistrer la mort de 62 soldats français et de dizaines de milliers de civils afghans pour commencer à prendre la décision qui s'impose à tout esprit juste et responsable : mettre fin à une présence militaire totalement illégitime dans un État souverain, qui n'avait en rien attaqué ni la France ni les Français.

b)- que ce retrait ne soit prévu que comme partiel et très "progressif" (il n'est question pour l'instant que de retirer 1.000 des 4.000 soldats engagés).

c)- que ce retrait ne soit décidé que sur instruction du gouvernement américain, le président Obama ayant annoncé lui-même, quelques heures auparavant, un début de retrait des troupes américaines d'Afghanistan.

d)- que le bilan accablant de cette politique belliciste sera de laisser un pays ruiné, des dizaines de milliers de morts, et une antipathie profonde des populations contre les forces de l'OTAN et de l'Union européenne.

- 1)- le retrait immédiat de toutes nos troupes présentes en Afghanistan (et aussi en Libye).**
- 2)- le retrait de la France de l'OTAN (et pas seulement de son "Commandement militaire intégré"), ce qui suppose de dénoncer l'article 42 du traité sur l'Union européenne.**
- 3)- le retrait de la France de l'Union européenne, qui n'est que le volet civil d'une construction hégémonique euro-atlantiste, dirigée depuis Washington et Bruxelles, dont le volet militaire s'appelle l'OTAN.**
- 4)- la dénonciation solennelle de la théorie états-unienne du "Choc des civilisations". Cette doctrine, qui constitue le soubassement idéologique de la construction dite "européenne" et des interventions militaires occidentales en Afghanistan ou en Libye, est extrêmement nocive pour la paix du monde. Elle doit être dénoncée comme contraire au droit international, contraire à la vocation émancipatrice des idéaux de la Révolution française et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et contraire aux principes universels posés par la Charte de l'Organisation des Nations Unies.**